

# AAA FORMATIONS

47 rue Vincent Auriol 85000 La Roche sur Yon

Tél : 02 51 40 15 20 - Mail : [contact.aaaformations@gmail.com](mailto:contact.aaaformations@gmail.com)

Site Internet : <http://www.aaa-formations.fr>



**FICHE SSIAP**  
PLAN DE FORMATION

## SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

Code RS 1399 - Forma code 42811 - Code Certif Info 55515 - Code CPF 236631

## SSIAP1 - RECYCLAGE

### « Agent de Sécurité Incendie »

Le personnel SSIAP a pour mission la prévention et sécurité incendie des Établissements Recevant du Public « ERP » et des Immeubles de Grandes Hauteurs (IGH)

#### Objectif de la formation

Maintenir les acquis et les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH : sensibiliser les employés, intervenir face à un début d'incendie, alerter, évacuer le public et accueillir les secours, entretenir les moyens de secours.

#### Durée de la formation

14 heures de présentiel

#### Tarif de la formation

Nous consulter via le site internet ou au centre de formation aux horaires d'ouvertures

La formation est prise en charge via votre CPF (Compte Personnel Formation)

#### Lieu de la formation

La formation se déroule dans nos locaux.

Possibilité de réaliser la formation en intra-entreprise avec des groupes constitués. Prendre contact avec notre organisme.

#### Nombre de stagiaires

La formation est réalisée avec des groupes de 2 à 15 stagiaires

#### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible à toutes personnes sauf restriction médicale. Nous consulter pour connaître les contre-indication à l'accèsion de la formation

#### Pré requis à la formation

Respect des dispositions de l'article 3 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005

- Titulaire du SSIAP1, d'une équivalence SSIAP1 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministère de l'intérieur
- Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit AFGSU, PSE1 ou SST en cours de validité

#### Pré requis à l'emploi

Respect des dispositions de l'annexe I, Chapitre 1 de l'arrêté du 02 mai 2005

- Habilitation électrique nécessaire sur les sites de l'emploi

#### Validation de la formation

Respect des dispositions de l'annexe V de l'arrêté du 02 mai 2005

- La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage
- Dans le cas de défaillance notoire au cours d'une stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau
- Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

# AAA FORMATIONS

**47 rue Vincent Auriol 85000 La Roche sur Yon**

**Tél : 02 51 40 15 20 - Mail : [contact.aaaformations@gmail.com](mailto:contact.aaaformations@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.aaa-formations.fr>**

## Méthodes pédagogiques

La formation est réalisée en synchrone présentiel avec une alternance de méthode affirmative, interrogative, active et démonstrative

## Moyens pédagogiques

- Un Poste Central de Sécurité
- Un SSI de Catégorie A et ses asservissements
- Extincteurs et Robinet Incendie Armé
- Bac à feu écologique
- Divers matériels de démonstrations et de simulations
- Main courante électronique
- Moyens de communication type ERP et téléphone urbain
- Supports de cours individuels de type livre et vidéo
- Support d'évaluation papier et informatique
- Ordinateur - vidéoprojecteur

## Contenu pédagogique

### Prévention

- Évolution de la réglementation
- Accessibilité du public

### Moyens de secours

- Agents extincteurs
- Système de sécurité incendie
- Moyens d'extinctions

### Mise en situation d'intervention

- L'action face à différents contextes
  - Fumées, incendie
  - Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
  - Méthode d'extinction d'un début d'incendie
  - Protection individuelle
  - Levée de doute, etc
- L'utilisation des moyens de communication mobiles



**FICHE SSIAP**  
PLAN DE FORMATION